

Séance du mardi 27 février 2024

Date de la convocation: 21/02/2024

Membres en exercice :
8

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00

Présents : 7

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Emmanuel VERILHAC, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET, Daniel GINIER

Votants: 8

Représentés: Valentin BESNIER

Secrétaire de séance:
Emilie MALEYSSON

Excusés:

Absents:

Objet: Acquisition parcelles - 320 A 1025 , 1026 et 1028 - DE_2024_09

Le Maire expose au conseil municipal qu'il serait nécessaire d'acquérir les parcelles :

- 320 A 1025 – L'invernet sud – contenance 16 A 50 Ca
- 320 A 1026 – L'invernet sud – contenance 3 A 17 Ca
- 320 A 1028 – L'invernet sud - contenance 1 A 70 Ca

L'acquisition des parcelles 320 A 1026 et 320 A 1028 a pour but de régulariser l'emprise de la voirie du Clapeyrol. La parcelle 320 A 1025 aura vocation à accueillir une citerne DFCI.

L'acquisition se fera au prix de 1 euro. La rédaction de l'acte sera confiée à Maître Jessica Marcy.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité

- D'acquérir les parcelles 320 A 1025, 1026 et 1028 pour la somme de 1 euro.
- De prendre en charge les frais inhérents à l'acquisition
- De donner l'autorisation à Mme le Maire de signer tous les documents nécessaires à cette opération

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Delphine FEUILLADE BRIERE

